



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PAC

Question écrite n° 123357

Texte de la question

M. Alain Marleix interroge Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les aides alimentaires accordées jusqu'à présent par la Communauté européenne. Il semblerait qu'aujourd'hui la situation se normalise et que les associations caritatives, tels que les Restos du Coeur, le Secours Populaire etc. puissent continuer à bénéficier du concours européen pour venir en aide aux plus démunis. Il lui demande de lui faire un point précis sur les négociations et il souhaite également connaître par ailleurs le rôle et les missions des 36 600 centres communaux d'action sociale (CCAS) qui, eux aussi, apportent quotidiennement un soutien aux Français les plus défavorisés et quels liens ils entretiennent avec les associations oeuvrant en faveur des personnes défavorisées de notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123357

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12696

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)